



Prêt sans reconnaissance de dette écrit non remboursé

Par **radkan**, le **06/03/2014** à **02:15**

Bonjour

Voilà j'ai un ami qui avait des difficultés pour payer son loyer et qui avait 200 euro d'impayé auprès de son foyer. Il m'a demandé de lui prêter les 200 euro pour qu'il puisse payer ces impayés car il lui ont retiré les clés de sa chambre. Il m'a dit qu'il aller me les rendre dans le mois. En temps que bon ami je lui est fait un chèque que j'ai déposé en main propre avec lui chez son bailleur. Je ne lui ai pas fait signer une reconnaissance de prêt. Maintenant il me reconnaît plus il a changé de téléphone et je n'ai plus aucune nouvelle de lui.

Pouvez vous m'aider s'il vous plaît y a-t-il une solution pour que je puisse récupérer mon argent?

Merci

Par **ravenhs**, le **07/03/2014** à **00:21**

Bonsoir,

2 aspects:

Juridiquement: Le fait qu'il n'y ait pas de reconnaissance de dette n'est pas un problème car la somme est inférieure à 1.500 € et surtout c'est un ami donc la preuve du prêt est libre. Dans votre cas vous avez la copie du chèque (que vous pouvez demander à votre banque) et vous pouvez solliciter une attestation du bailleur puisque la preuve est libre. Ensuite vous saisissez le juge de proximité du domicile de votre ami. Avant de lancer la grosse artillerie

envoyer quand même une lettre recommandée AR de mise en demeure de vous rembourser.

Pratiquement: pour 200 € vous allez dépenser beaucoup d'énergie et de temps pour un résultat au final plutôt aléatoire.

Cordialement